



SCI / Creation et Gestion

Par Id131415

Bonjour,

Je suis face a une affaire un peu "complexe"

Ma maman et une tierce personne de la famille détiennent une villa en indivision (50/50).

Je vais bientôt habiter dans cette villa, ainsi, l'idée est que je rachète les 50% de la tierce personne & ma maman établisse une donation de sa part.

Ce montage est financièrement onéreux (impôts sur les donations, droit de mutation and Co).

Est ce qu'il serait opportun de créer une SCI avec ma maman, la tierce personne et moi même ?

ma maman et la tierce personne apporte la maison à la création de la sci.

La tierce personne me cède les parts selon un credit vendeur (la tierce personne n'est pas dans le besoin de trésorerie immédiatement).

ce montage est il envisageable ? et quels en serait les couts ?

sinon, existe il un autre montage en sci ?

merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Votre objectif est d'acquérir ce bien à court/moyen terme ?

Le passage par une SCI semble parfaitement inutile, et ne permet pas de diminuer les frais, au contraire.

Si la tierce personne l'accepte, une vente à terme peut s'envisager, mais ne changera pas non plus le montant des frais de mutation.

Vous pouvez aussi proposer de louer ce bien plutôt que de l'acheter ?